

Le livre que je veux lire a-t-il déjà été enregistré ?

Les démarches de vérification

Il est possible de lire n'importe quel ouvrage sans demander l'autorisation à l'auteur, du fait que seules les personnes reconnues médicalement « empêchées de lire » ont le droit de les emprunter en CD ou de les télécharger dans notre Association : **Nous bénéficions de l'exemption des droits d'auteur.**

Mais avec la restructuration totale de notre Portail National, les exigences de la Bibliothèque Nationale de France, ainsi que les réalités économiques concernant les enregistrements commerciaux, les choses se sont un peu compliquées...

Avant de vous lancer dans l'enregistrement du livre choisi, voici la marche à suivre :

1 - Faire les recherches et vérifications dans les 2 sites présentés ci-dessous, tout à fait nécessaires et, éventuellement, sur les sites mentionnés dans le paragraphe 3.

2- Demander à Florence si le livre choisi n'est pas déjà réservé par un autre DDV.

Il existe à l'ADV une **liste des réservations** d'enregistrements afin d'éviter que 2 DDV enregistrent simultanément le même livre. Cette liste ne vous est pas accessible. Donc AVANT DE RÉDIGER VOTRE JAQUETTE, **communiquez le l'auteur, le titre et l'éditeur à Florence Ahrens** qui fera elle-même la vérification et vous donnera le feu vert pour la rédaction de la jaquette. Profitez-en pour lui signaler les problèmes rencontrés (*ouvrage inconnu, ISBN, date de parution, éditeur différents*).

3- Rédiger une « JAQUETTE » : fiche d'infos sur l'ouvrage choisi, (annexe ci-dessous), à envoyer à Florence Ahrens : flober88@orange.fr . Florence vérifie et complète les informations pour envoyer la « Réservation » à l'ADV. Ce qui évite que quelqu'un enregistre votre livre en même temps que vous, dans une autre BS.

NB - LE RÉSUMÉ : Certaines notices ou 4^{ème} de couverture ne donnent pas clairement le contenu du livre. Dans ce cas, n'hésitez pas à la rédiger vous-même.

1 - Les catalogues des bibliothèques sonores de France (ADV)

Mes questions : Est-ce que le livre que je veux lire a déjà été enregistré dans une Bibliothèque Sonore de France ?
Est-ce qu'il est déjà téléchargeable sur le site de l'ADV ?

Dès que vous êtes officiellement inscrit comme DDV vous recevez votre MOT DE PASSE pour accéder au site.

- Ouvrir le Catalogue sur le site <https://lesbibliothequessonores.org/>. Une fois connecté :

➡ Dans le **Catalogue**, sélectionner **Audiolivres**

Audiolivres

La recherche à partir de cette page restitue les livres disponibles sur la plate-forme de téléchargement.

La recherche dans le CATALOGUE GÉNÉRAL DE L'ASSOCIATION restitue **TOUS** les livres disponibles au sein des bibliothèques sonores.

PAR TITRE: Saisir un titre [Q]

PAR AUTEUR: Saisir un auteur [Q]

PAR GENRE: Arts - Vie culturelle [Q]

RECHERCHE AVANCÉE: Accéder à la recherche avancée >>>

UNIVERS JEUNESSE: Saisir un terme [Q]

NOUVEAUTÉS

CATALOGUE GÉNÉRAL DE L'ASSOCIATION

Cliquez directement sur cet onglet qui donne TOUS LES LIVRES DE L'ADV, téléchargeables ou non.

➡ Indiquer le titre du livre qui vous intéresse (Rechercher) : S'il a déjà été enregistré, un titre ou une liste de titres va apparaître. **CLIQUER sur le titre en rouge** : apparaît la notice et la liste des bibliothèques locales l'ayant déjà enregistré :

Il est déjà téléchargeable : impossible de l'enregistrer – Je cherche une autre lecture.

Il n'existe qu'en CD. - Je peux éventuellement l'enregistrer pour qu'il soit téléchargeable, s'il n'existe pas déjà à Evry.

Catalogue PLATON de la BnF : <https://exceptionhandicap.bnf.fr/>

Démarche non obligatoire, mais si vous la faites, est-il utile de dépenser temps et énergie à enregistrer un livre qui, par exemple, existe déjà en voix humaine sur au moins 2 de ces sites ?...

Cependant, si vous êtes très motivé pour un titre archi connu, déjà enregistré plusieurs fois et même vendu dans le commerce, **vous êtes tout à fait libre de l'enregistrer**, s'il répond à ces 2 conditions :

- il n'est pas déjà enregistré ET téléchargeable sur notre Portail

- il sera enregistré en format Daisy

DES IDÉES DE LECTURE

Le Groupe Catalogue de l'ADV propose aux DDV des listes d'ouvrages par thèmes (Nouvelles, Poésie, Jeunesse, Histoire, Polars...) que vous pouvez enregistrer s'ils vous intéressent. Il vous propose aussi d'enregistrer des ouvrages directement demandés par des audilecteurs d'autres BS, ou ce que la Presse du mois a signalé :

<https://lesbibliothequessonores.org/>. Connectez-vous avec votre mot de passe, puis ouvrez la rubrique : « Suggestions, réservations ». Vous n'aurez que l'embarras du choix...

ANNEXE

Modèle FICHE – JAQUETTE à copier/coller, remplir et

envoyer à Florence Ahrens : flober88@orange.fr pour **réservation**

PUIS à francoise.calvet1@free.fr avec l'ensemble de votre enregistrement, pour **vérification**.

Genre* : (voir en dessous)

Titre :

Auteur :

Editeur :

Date d'édition :

ISBN :

Durée : à compléter une fois lu

Résumé : un court résumé de 2 à 3 lignes

Fait le : à compléter une fois lu

par : nom du DDV

* **GENRES** à choisir parmi ceux déterminés par l'ADV. Comment ? :

Sur le site <https://lesbibliothequessonores.org/>, dans le **CATALOGUE**, cliquez sur **AUDIOLIVRES**

The screenshot shows a website interface with several search options. At the top, there are three main categories: 'PAR TITRE', 'PAR AUTEUR', and 'PAR GENRE'. Each category has a search input field and a magnifying glass icon. Below these, there are more options: 'RECHERCHE AVANCÉE' with a link 'Accéder à la recherche avancée >>>', 'UNIVERS JEUNESSE' with a search input field, 'NOUVEAUTÉS', and 'CATALOGUE GÉNÉRAL DE L'ASSOCIATION'. A blue arrow points to the 'PAR GENRE' dropdown menu, which currently shows 'Arts - Vie culturelle'.

Cliquez sur la petite flèche d'ascenseur de la rubrique « PAR GENRE » : tous les genres apparaîtront. Choisissez celui qui convient le mieux à votre livre.

DERNIER CONSEIL AUX DÉBUTANTS : Il est préférable de m'envoyer par mail vos 4/5 premiers fichiers enregistrés, afin de repérer rapidement les éventuels problèmes techniques